FORTIFICATIONS MARITIMES DES XVII^ème et XVIII^ème siècles

N°IVN : 6246

8.6.4.5
/1

E. THIN
37 rue Saint Jean 50400 Granville

J-P. HUSSON
~~30 rue des Jardins 14000~~ Caen
23 chemin du Pont Créon
Endos du Manoir
14000 CAEN

Fortifications maritimes des XVIIe et XVIIIe siècles

13.6.86 U.1494

Recensement du Patrimoine Architectural :
de l'Est Cotentin

(Note descriptive)

Avertissement

Nous nous bornerons à présenter, dans cette note, les fortifications érigées à partir de la fin du XVIIe siècle entre la Hougue et la baie des Veys, en insistant plus particulièrement sur celles situées sur les cantons de Montebourg et Sainte Mère Eglise.

Toutefois, d'un point de vue archéologique, c'est l'ensemble des vestiges de fortifications ou retranchements du littoral Est qui mériterait d'être protégé car il constituait un système défensif qui se voulait cohérent et complémentaire à l'époque de son établissement. L'importance des vestiges encore visibles malgré l'implantation, souvent dans les mêmes sites, des ouvrages allemands de la 2ème guerre mondiale est loin d'être négligeable : enceintes en maçonnerie souvent parfaitement conservées, retranchements bastionnés en terre etc...

L'absence de toute mesure de protection conduit à une dégradation puis à une disparition de ces ouvrages qui ne peut que s'accélérer dans les années à venir, si rien n'est fait pour y remédier.

Situation des Redoutes de la côte Est en 1708 (d'Aumeville-Lestre à Saint-Marcouf)

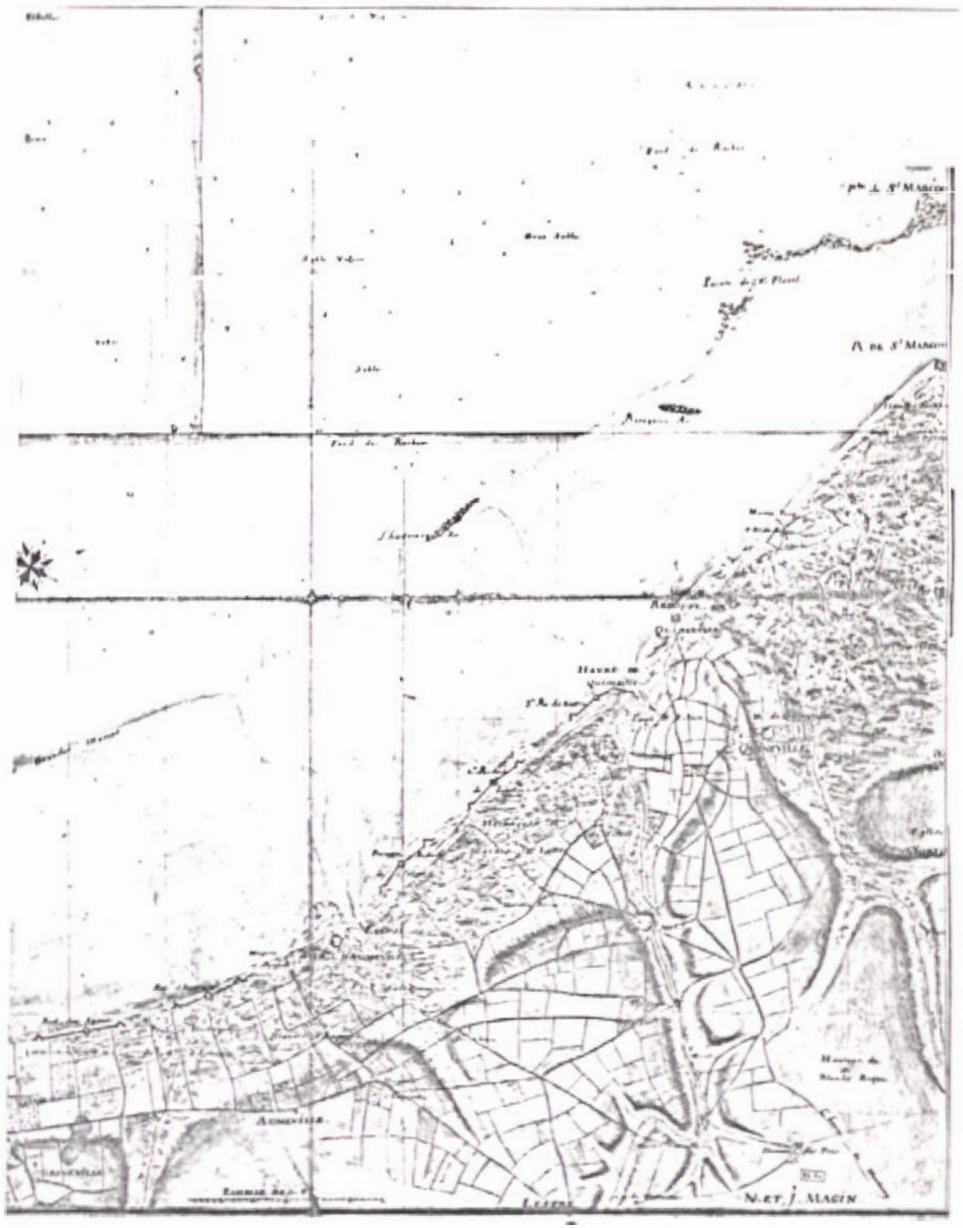

Extrait du "Plan géométrique de La Hougue" dressé par N. et J. MANGIN - 1708 - Bibliothèque Nationale.

I - RAPPEL HISTORIQUE

Dans les siècles passés la presqu'île du Cotentin a été souvent une proie enviée par l'Angleterre : les nombreuses incursions de nos voisins d'Outre-Manche pendant l'époque médiévale en portent témoignage.

Ceci a amené, à la fin du XVIIe siècle, les ingénieurs du Roi, chargés de la défense des frontières maritimes, à protéger les points les plus sensibles des côtes du Cotentin, c'est-à-dire ceux propices à un débarquement. Or la rade de la Hougue jusqu'aux Veys, était particulièrement favorable à une descente ennemie par suite de ses possibilité de mouillage, d'une bonne tenue, et de son absence de récifs et de reliefs côtiers, permettant un débarquement aisé tout au long des plages. C'est ce que soulignait Vauban lorsqu'il notait à l'occasion d'une inspection du littoral qu'il y a cinq endroits bien marqués, à l'entour de cette presqu'île, où l'on peut faire descente avec des armées navales, outre quoi il y a la rade de la Hougue, qu'on tient la meilleure de France..... "(1).

Si certaines positions de la côte vont être fortifiées, très ponctuellement (Cherbourg, Omonville, Granville ....), seul le littoral de l'Est Cotentin sera l'objet d'un protection continue, constituée par un ensemble de quinze redoutes réparties le long de la côte sur près de 25 kilomètres, de Réville (canton de Quettehou) à Audouville-la-Hubert (canton de Sainte-Mère-Eglise)

Un mémoire,établi en 1689, dresse la liste des fortifications réalisées cette même année. Nous nous limiterons aux redoutes côtières en excluant les batteries ou fortifications de Tatihou ou la Hougue (2):

- Redoute d'Audouville,
- Redoute de Ravenoville,
- Redoute de Saint-Marcouf,

---

(1) Mémoires de Vauban publiées dans l'annuaire de la société académique de Cherbourg, 1852.

(2) Les Tours actuelles de Tatihou et la Hougue ont été élevées en 1694 mais des retranchements avait été établis auparavant.

PLAN DETAILLE D'UNE REDOUTE EN MACONNERIE (Ravenoville)

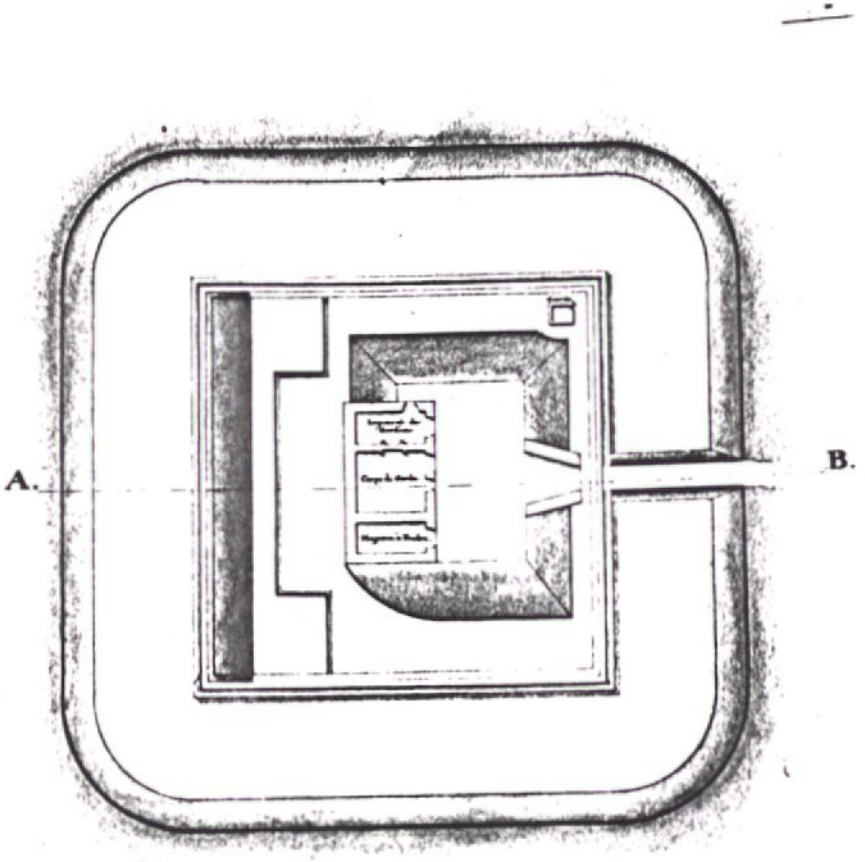

REDOUTE DE RAVENOVILLE.

Etat au XVIIIe siècle

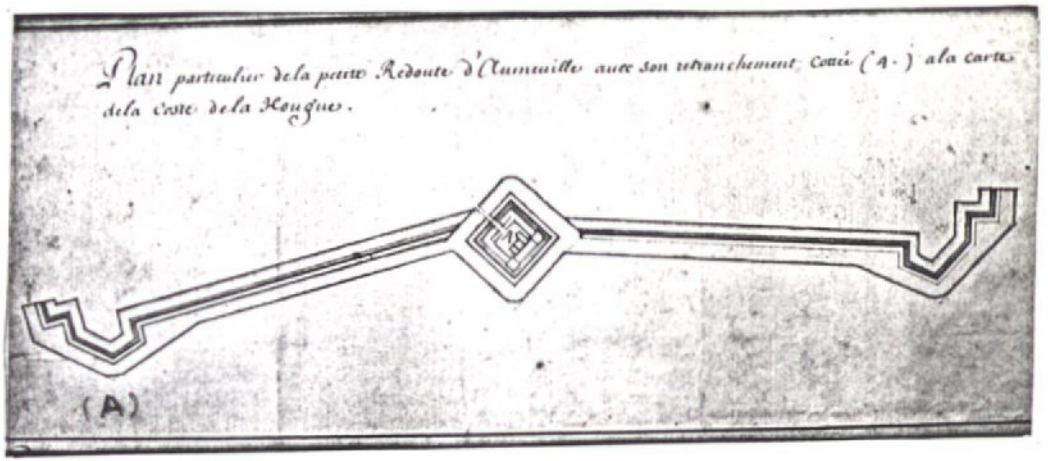

EXEMPLE DE REDOUTE AVEC RETRANCHEMENTS (Aumeville - Lestre)
Canton de Quettehou

Vestiges actuels de l'aile gauche (A)

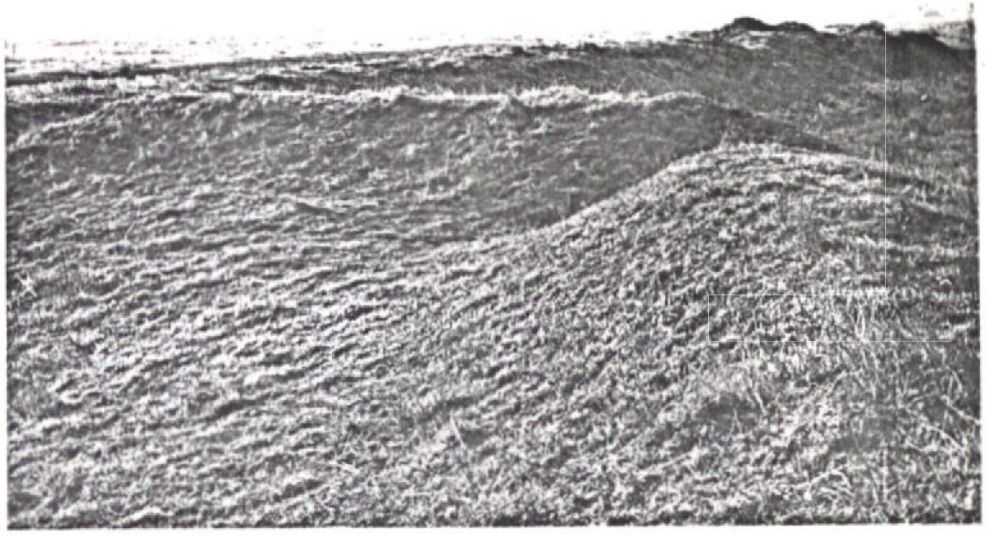

- Redoute de Quinéville,
- Redoute et retranchements de Lestre,
- Grandes et petites redoutes d'Aumeville,
- Redoute et retranchements des Rougets et de Lasnier,
- Grande et petite redoute de Morsalines avec le retranchement,
- Batterie de Saint Wast,
- Redoute de Réville.

Deux autres redoutes seront réalisées quelques années plus tard à Lestre, tandis que 4 écluses vont être installées auprès de 4 redoutes, permettant l'inondation des marais en cas de débarquement ennemi. Cet ensemble est particulièrement original dans l'histoire de la défense côtière du département de la Manche et la côte Est aura été pratiquement la seule portion de littoral sérieusement armée pendant le XVIIIe siècle, jusqu'à la guerre de VII ans (1756-1736).

Jusqu'à cette époque la conception défensive des côtes reposait sur la seule protection des rades ou baies d'une certaine importance où l'on devait être capable de repousser une flotte d'invasion. Pour le reste des côtes il s'agissait seulement de protéger la vie maritime locale et de se garder contre des petits coups de mains comme en font les corsaires. Des corps de gardes et quelques rares batteries, à proximité des principaux havres, avaient cette mission qu'ils ne remplissaient d'ailleurs qu'assez imparfaitement.

Au XIXe siècle, les redoutes de l'Est Cotentin n'auront plus la même importance du point de vue stratégique par suite de l'évolution des conceptions de la défense côtière et, après la paix d'Amiens, de l'armement des îles Saint-Marcouf rendues à la France. Ces îles feront figure de position avancée pour la protection de la côte Est et de la rade de la Hougue.

En 1830 la plupart de ces redoutes ne seront plus armées, à l'exception de quelques-unes d'entre elles : Réville, Quinéville, Ravenoville, la 3ème de Lestre, ainsi que la grande redoute de Morsalines.

En 1858 Seules sont encore armées les redoutes de Réville, Quinéville et Ravenoville dont l'action est conjuguée avec les forts de la Hougue, Tatihou et des îles Saint-Marcouf.

(Fortifications maritimes de l'Est Cotentin - Fiche signalétique sommaire)

OUVRAGE : 1ère REDOUTE DE LESTRE

1 - Situation

- Commune : Lestre
- Emplacement : Entre la Maison Rouge et la Maison du Garde (lieux-dits indiqués sur la carte I.G.N. au 1/25 000).

2 - Type de l'ouvrage

Redoute carrée en maçonnerie, de 30 mètres de côté, avec de part et d'autre, des retranchements en terre, terminés par un profil bastionné. Cette redoute était armée, en 1704, de 2 canons de 8 livres, en 1811 elle était désarmée.

3 - Année de :

- Construction : 1689
- Désarmement : fin de l'Ancien Régime.

4 - Etat actuel

- Plus de vestiges intéressants par suite de la disparition de l'enceinte en maçonnerie et de l'arasement des retranchements primitifs à des fins culturales puis militaires (occupation allemande).

(Fortifications maritimes de l'Est Cotentin - Fiche signalétique sommaire)

OUVRAGE 2ème REDOUTE DE LESTRE

1 - Situation

- Commune : Lestre
- Emplacement :Lieu-dit"La Maison Rouge".

2 - Type de l'ouvrage

Redoute carrée en maçonnerie, de 30 mètres de côté, avec de part et d'autre des retranchements en terre terminés par un profil bastionné.

Cette redoute était armée, en 1704, d'un canon de 8 livres, en 1811 elle était désarmée.

3 - Année de :

- Construction : 1689
- Désarmement : fin de l'Ancien Régime.

4 - Etat actuel

- Vestiges intéressants : Enceinte en maçonnerie conservée sur trois côtés du carré formant la redoute initiale - Porte d'entrée voûtée de la redoute - Divers murets et bâtiments (dont certains avaient un usage militaire) plus récents (18e ou 19e siècle) et extérieurs à la redoute primitive.

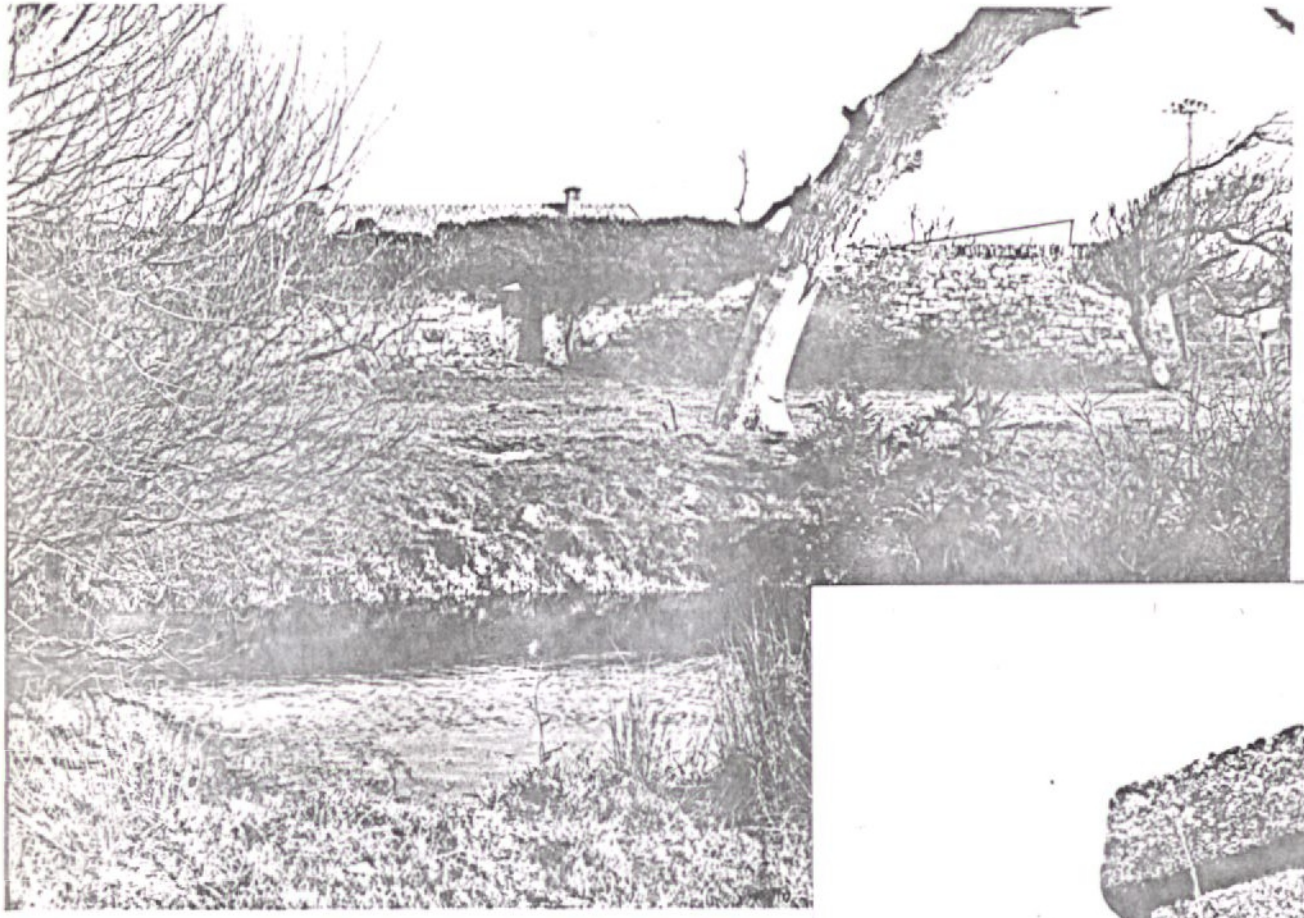

Enceinte de la 2ème REDOUTE DE LESTRE

3ème REDOUTE DE LESTRE
(détail de la face Ouest)

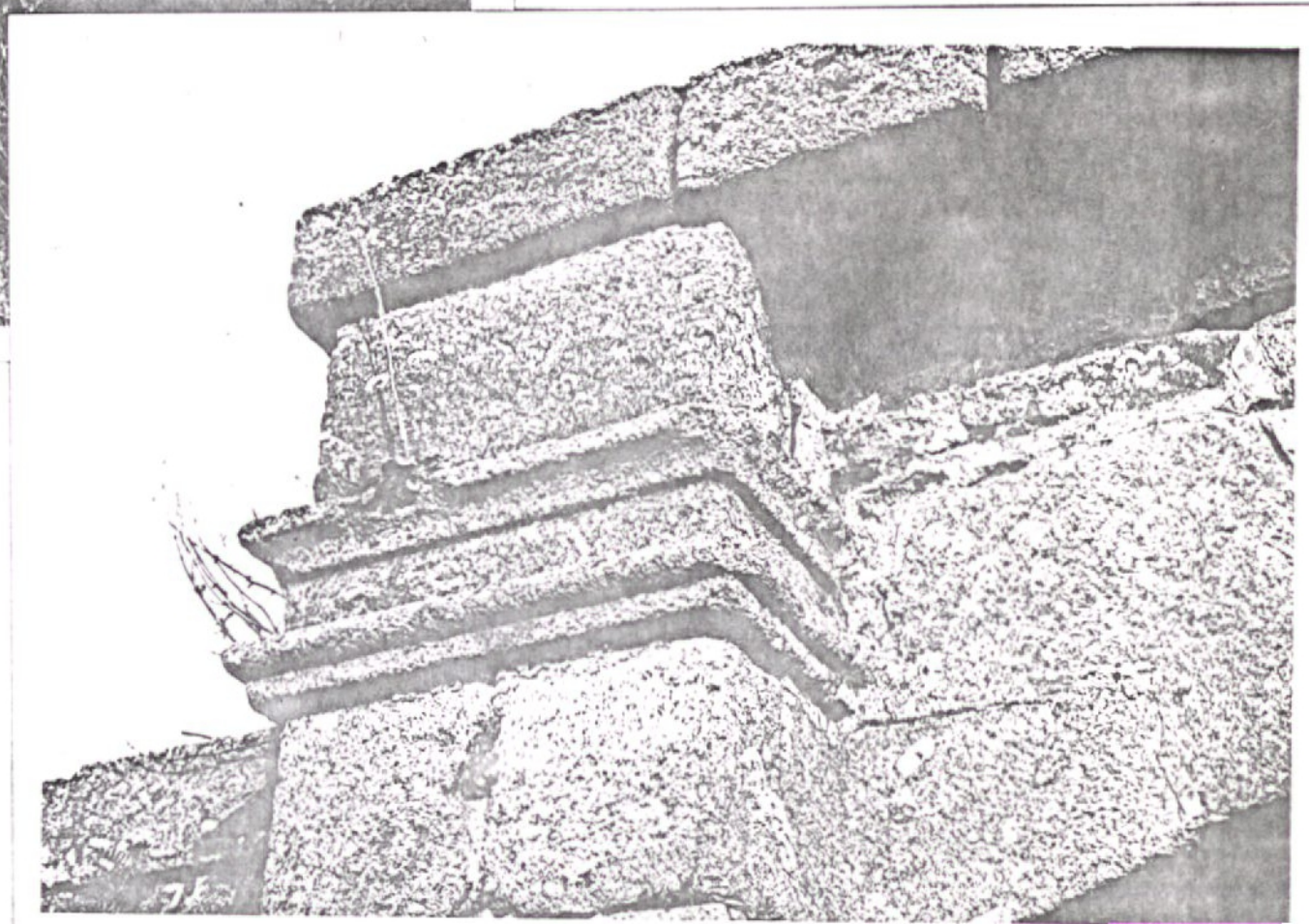

(Fortifications maritimes de l'Est Cotentin - Fiche signalétique sommaire)

OUVRAGE : 3ème REDOUTE DE LESTRE

1 - Situation

- Commune : Lestre
- Emplacement : Embouchure de la Sinope lieu-dit : "ancien Fort, hameau "Simon".

2 - Type de l'ouvrage

- Redoute carrée en maçonnerie de 38 mètres de côté avec un fossé de 10 mètres sur la face avant et de 4 mètres sur les trois autres. Il a existé au début du XVIIIe siècle des retranchements en terre de part et d'autre de la redoute puis seulement sur l'aile gauche. Au XIXe siècle les retranchements étaient arasés bien que la redoute soit toujours armée.

- Cette redoute, qui défendait l'entrée du port de Quinéville et son écluse, était armée en 1704 : de 2 canons de 8 livres, et en 1811 de 2 canons de 18 livres.

3 - Année de :

- Construction : 1689
- Désarmement : entre 1830 et 1840.

4 - Etat actuel

- Enceinte en maçonnerie parfaitement conservée. Différentes modifications ont été effectuées à l'intérieur de cette redoute dont la plus récente consiste en la construction d'une villa pendant l'année 1976.

(Fortifications maritimes de l'Est Cotentin - Fiche signalétique sommaire)

OUVRAGE : REDOUTE DE QUINEVILLE

1 - Situation

- Commune : Quinéville
- Emplacement : Lieu-dit "Le Fort", dans le bourg de Quinéville, le long du CD. 421. actuellement inclus dans un centre de vacances.

2 - Type de l'ouvrage

- Redoute carrée en maçonnerie, de 11 mètres de côté, sans retranchements extérieurs, entourée d'un fossé sec (encore visible) de 15 mètres de large avec une contre-escarpe en maçonnerie de 2,20 mètres de haut.

- Cette redoute était armée, en 1704, de 2 canons de 8 livres et, en 1811, de 2 canons de 24 livres. Elle protégeait, avec la 3ème redoute de Lestre , le Havre de Quinéville.

3 - Année de :

- Construction : 1689
- Désarmement : Postérieur à 1860.

4 - Etat actuel

- Enceinte en maçonnerie parfaitement conservée - Fossé et contre-escarpe encore très visibles. L'intérieur de la redoute abrite aujourd'hui une maison assez importante, affectée au centre de vacances.

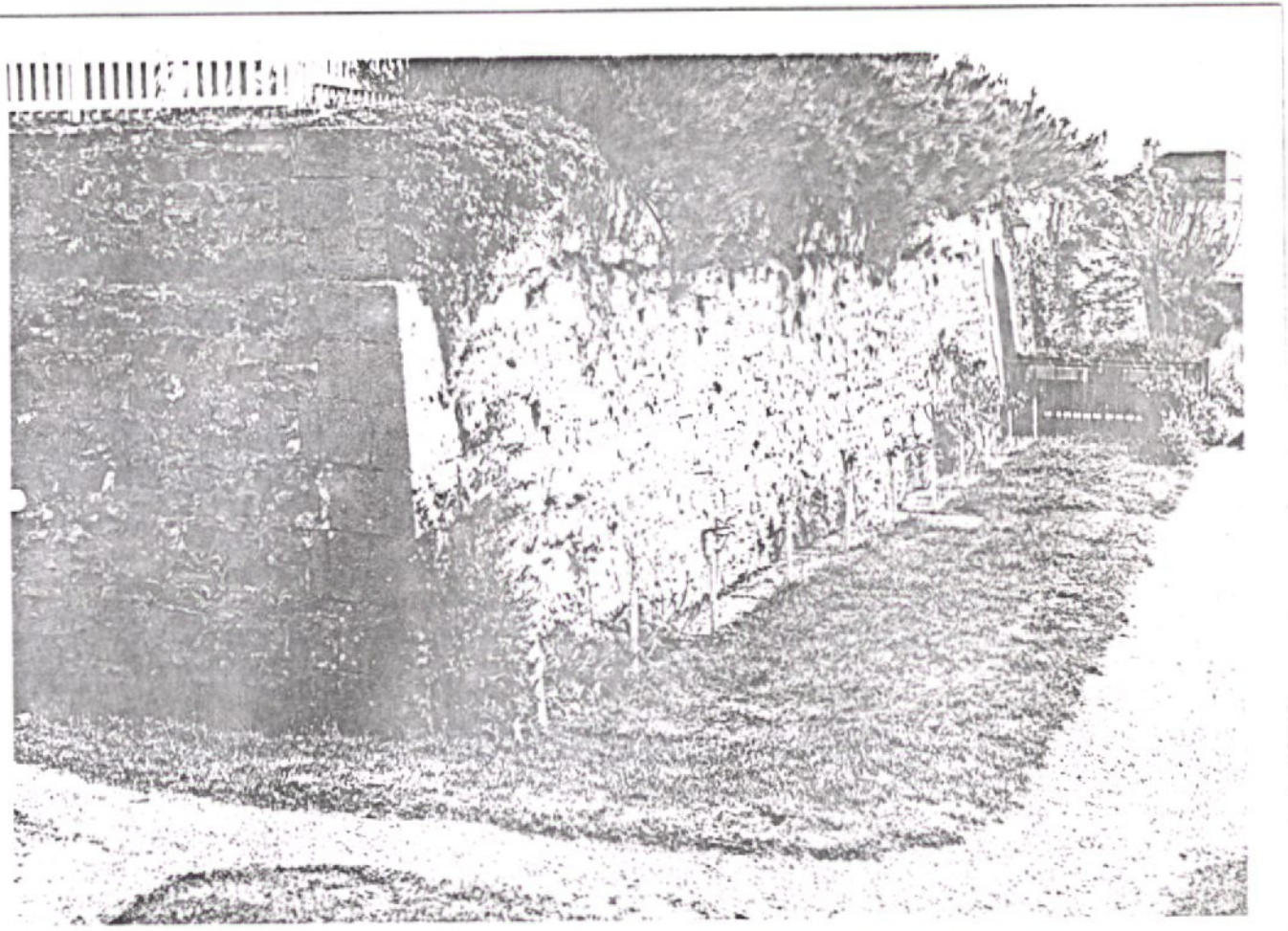

REDOUTE DE QUINEVILLE

(Fortifications maritimes de l'Est Cotentin - Fiche signalétique sommaire)

OUVRAGE : REDOUTE DE SAINT-MARCOUF

1 - Situation

- Commune : Saint-Marcouf
- Emplacement : hameau "Les Gougins", en bordure du CD. 421.

2 - Type de l'ouvrage

- Redoute carrée en maçonnerie, de 33 mètres de côté, sans retranchements extérieurs, entourée d'un fossé sec (aujourd'hui comblé) de 5 mètres de large.

- Cette redoute était armée en 1704 d'un canon ; en 1811, elle était armée de 2 canons de 12 livres.

3 - Année de :

- Construction : 1689
- Désarmement : fin du 1er Empire.

4 - Etat actuel

- Enceinte en maçonnerie parfaitement conservée. Vestiges à l'intérieur d'anciens plans inclinés parapets en terre et banquette d'artillerie ou de mousqueterie.

Ruines d'un bâtiment postérieur au corps de garde d'origine.

N.B. : Il s'agit dans cette fiche de la redoute côtière de Saint-Marcouf, mais il ne faut pas oublier l'ensemble remarquable, du point de vue de l'architecture militaire mais plus récent (début du XIXe siècle) constitué par les fortifications des îles Saint-Marcouf : Fort de l'île du large et batterie de l'île Terre.

REDOUTE DE SAINT-MARCOUF

Etat en 1976

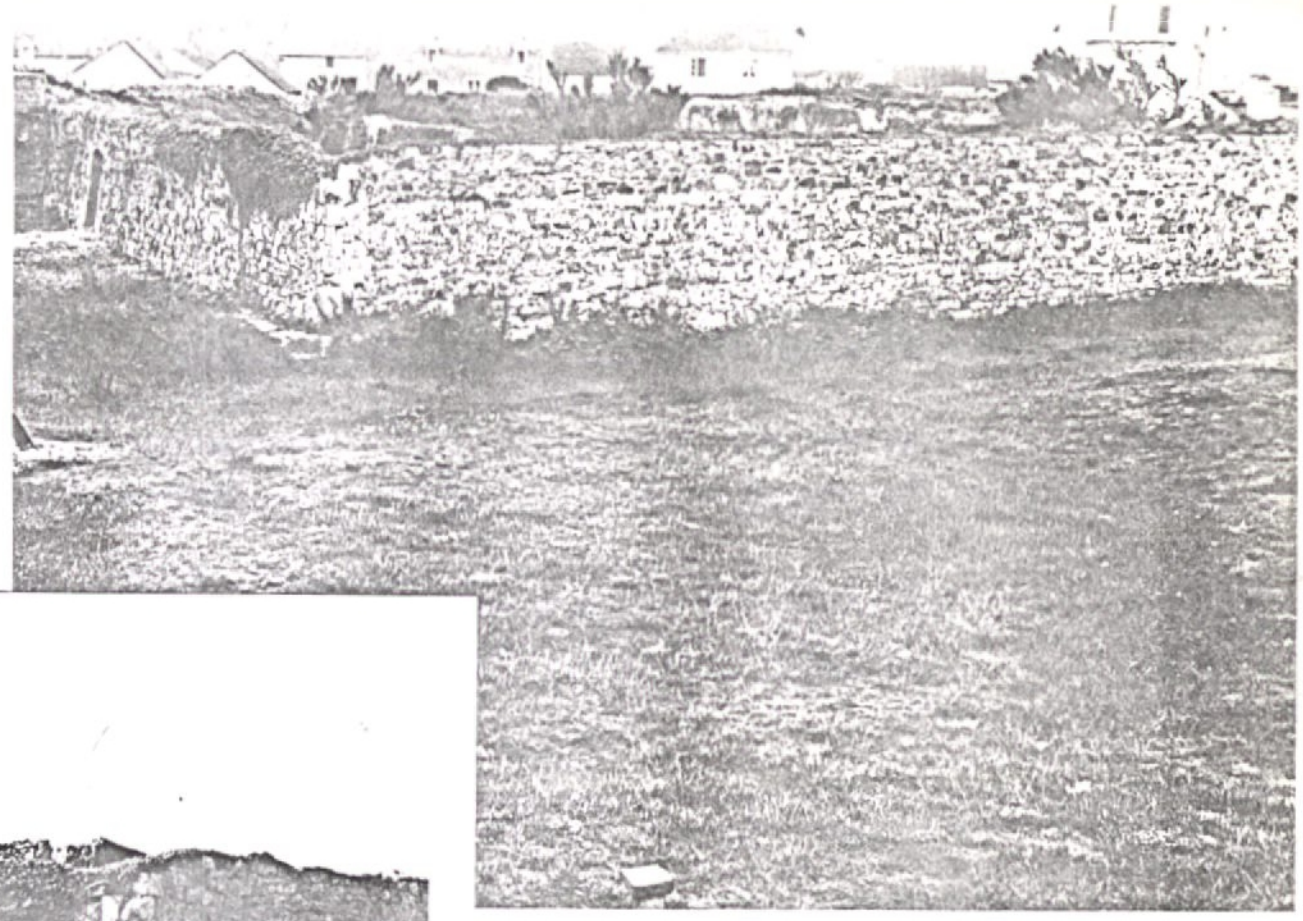

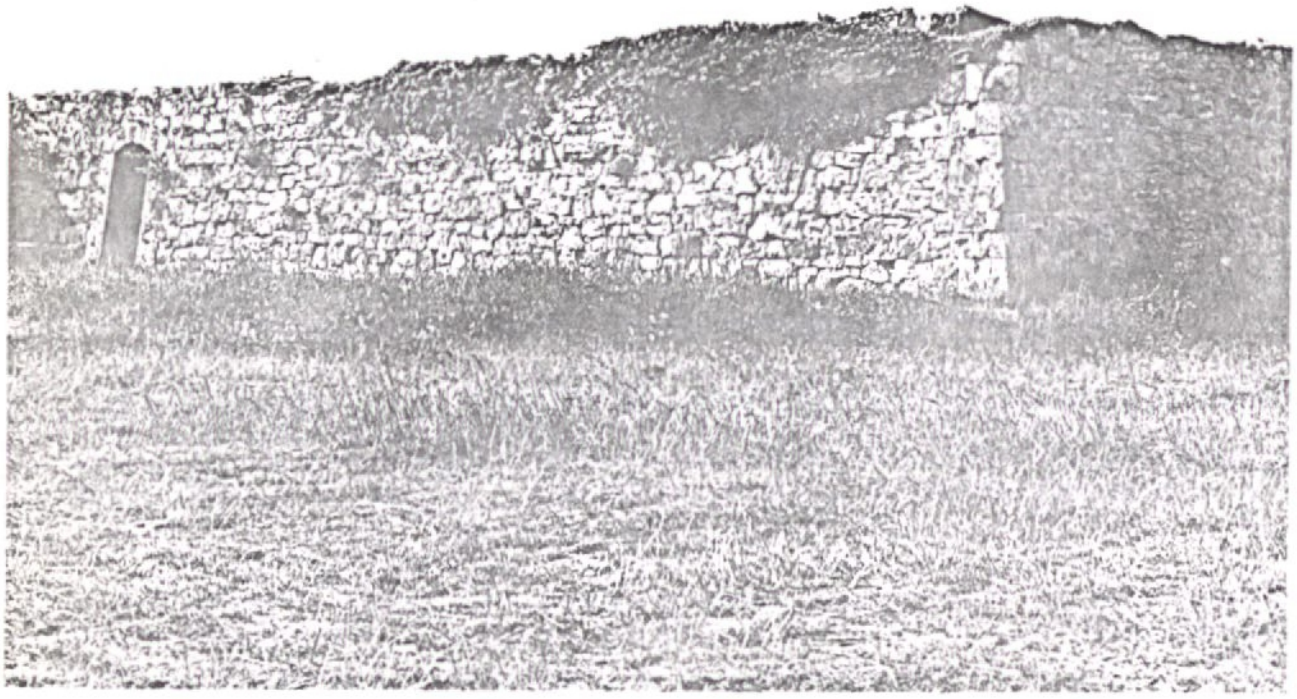

(Fortifications maritimes de l'Est Cotentin - Fiche signalétique sommaire)

OUVRAGE : REDOUTE DE RAVENOVILLE

1 - Situation

- Commune : Ravenoville
- Emplacement : Lieu-dit "Le Fort" au Nord-Ouest de Ravenoville-Plage, actuellement centre annexe de l'hôpital "Bon Sauveur" de Picauville.

2 - Type de l'ouvrage

- Redoute carrée en maçonnerie, de 26 mètres de côté avec un fossé de 7,50 mètres.

- Cette redoute était armée, en 1704, de 2 canons de 8 livres. Elle remplaçait une redoute établie plus à l'Est. En 1811 elle était armée de 2 canons de 24 livres.

3 - Année de :

- Construction : 1689 ou 1703 (?) (voir paragraphe 2)
- Désarmement : Postérieur à 1860.

4 - Etat actuel

- L'enceinte en maçonnerie, ainsi que le corps de garde intérieur ont été profondément défigurés par la transformation de la redoute en fort "néo-médiéval, probablement au début du XIXe siècle. Toutefois on retrouve dans le rez-de-chaussée de l'actuel "château", l'aspect du corps de garde propre à ce type de redoute. L'appareillage du mur du "château" laisse apparaître ce qui semble avoir été l'ancien corps de garde, malgré quelques obturations dans les ouvertures de la façade Sud-Ouest.

REDOUTE DE RAVENOVILLE

Ancien corps de garde transformé

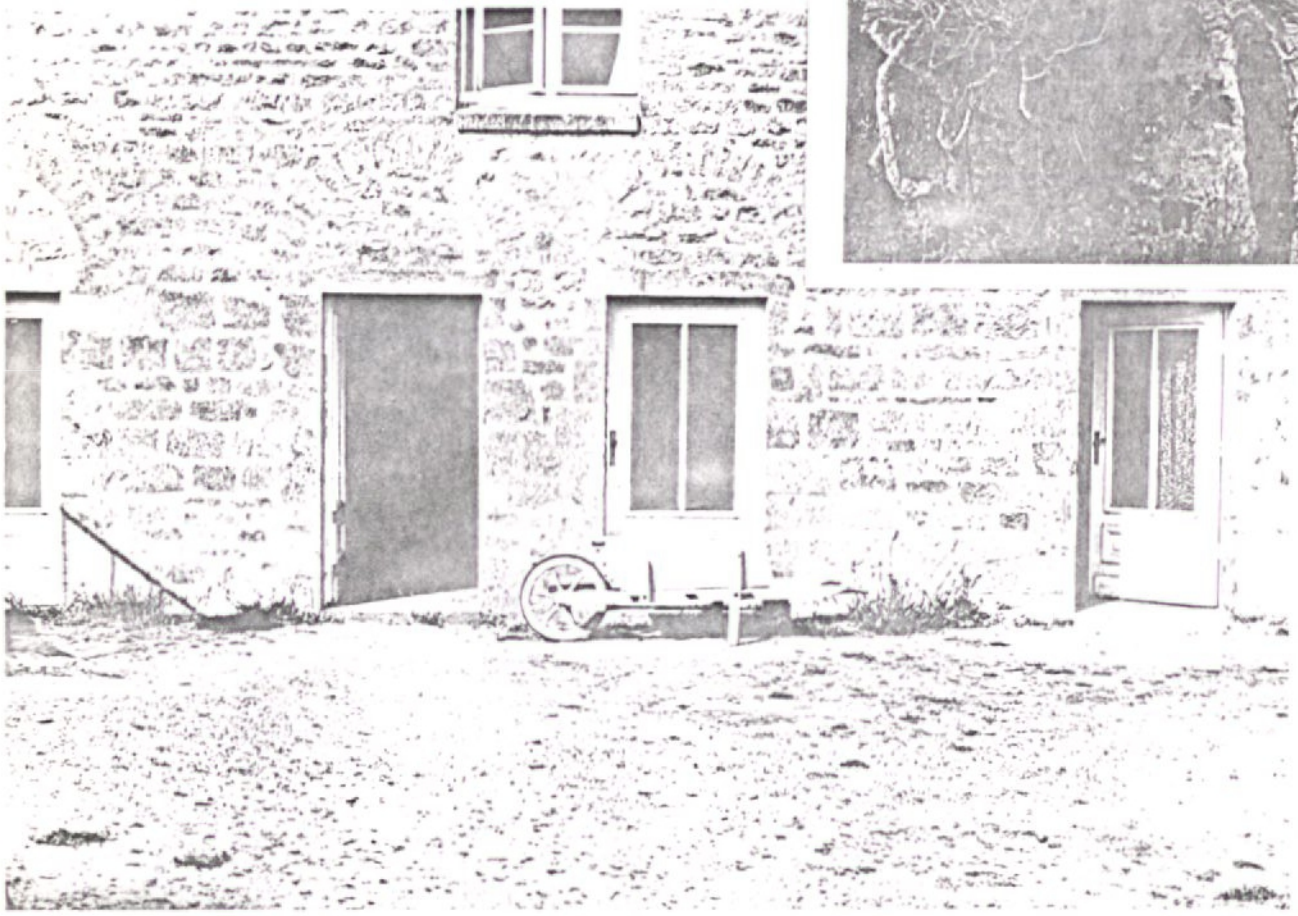

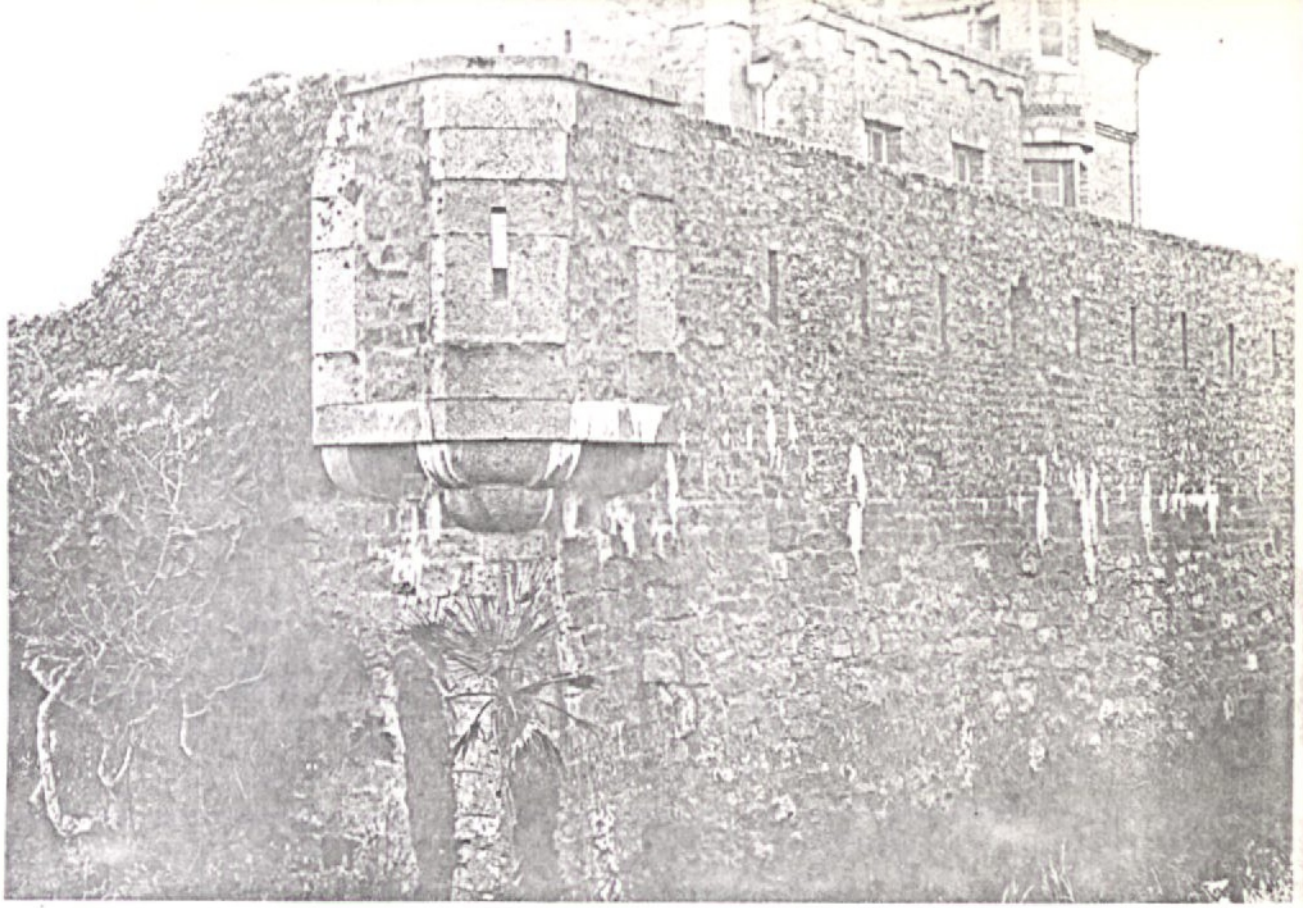

Enceinte extérieure
(on aperçoit le "château" construit
sur l'emplacement du corps de garde)

(Fortifications maritimes de l'Est Cotentin - Fiche signalétique sommaire)

OUVRAGE : REDOUTE D'AUDOUVILLE

1 - Situation

- Commune : Sainte-Marie-du-Mont
- Emplacement : Lieu-dit "La Redoute", à la limite du territoire communal d'Audouville-la-Hubert.

2 - Type de l'ouvrage

- Redoute carrée en terre, de 39 mètres de côté, entourée d'un parapet en terre de 2,70 mètres d'épaisseur et d'un fossé plein d'eau de 13 à 21 mètres de large.

- Cette redoute était armée, en 1704, de 3 canons de 8 livres ; en 1811, elle n'était plus armée.

3 - Année de

- Construction : 1689
- Désarmement : fin de l'ancien Régime.

4 - Etat actuel

L'enceinte en terre ainsi que le fossé plein d'eau sont parfaitement conservés. L'intérieur est occupé par une maison d'habitation moderne. L'ensemble formé par cette enceinte et son fossé est des plus intéressant car il nous restitue l'aspect et les proportions des redoutes en terre comme il en existait entre Morsalines et Lestre. C'est le seul témoignage, pour le département de la Manche, d'un type d'ouvrage fort répandu aux XVIIe et XVIIIe siècles.

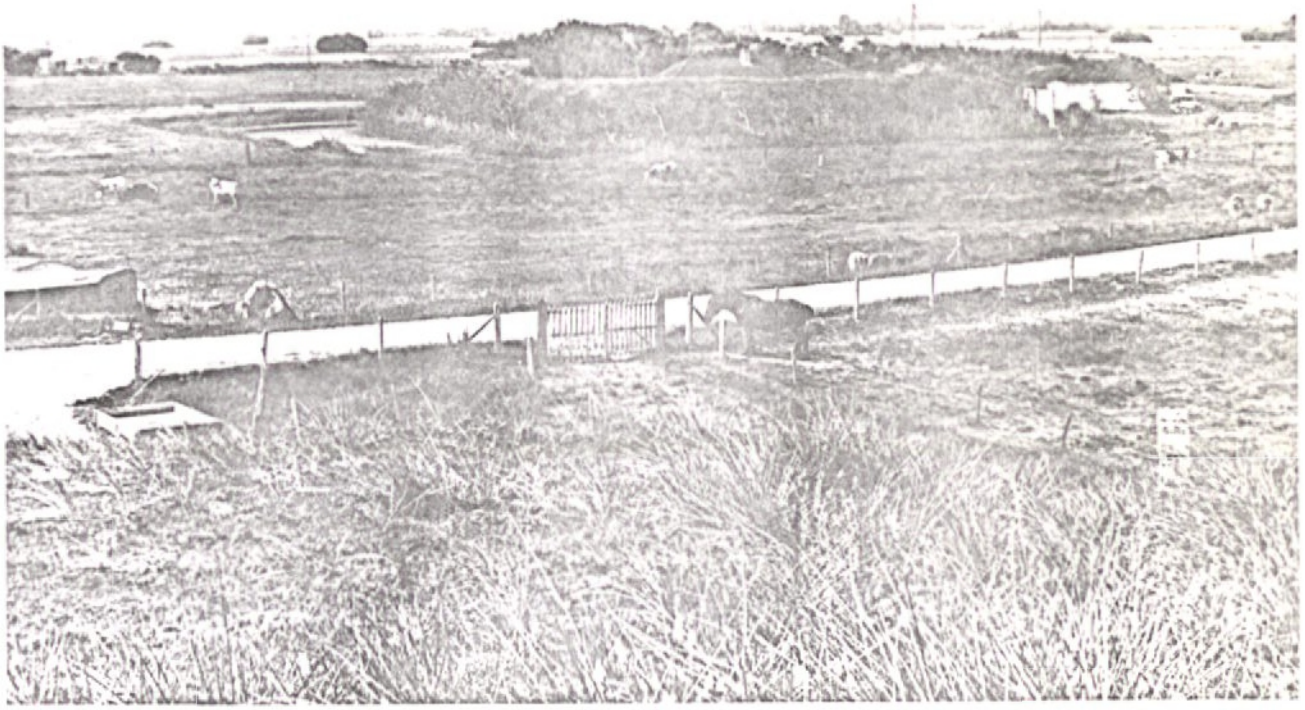

REDOUTE EN TERRE (Dite D'AUDOUVILLE)